

22 novembre 2017

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation écrite du 18 octobre 2017 de M. Pierre Gauthier: «Lilliputiens de la Saga des Géants».

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Mesdames les conseillères administratives, Messieurs les conseillers administratifs,

Lors de la manifestation intitulée la «Saga des Géants», nous avons pu admirer le travail physique intense réalisé par les «Lilliputiens» qui animent les marionnettes géantes, soit à la force de leurs bras soit en utilisant tout leur poids pour manœuvrer les nombreux cordages reliés aux différentes articulations.

Bien que je me sois enquis du statut social et professionnel de ces nombreux «Lilliputiens» je n'ai pas obtenu de réponses satisfaisantes auprès des personnes interrogées.

Une rumeur insistante dit que ces personnes recevraient environ 80 francs ou euros par journée de travail, spectacle et répétitions compris.

Une autre rumeur fait état d'un cachet de 1000 euros pour chaque personne engagée sur place pour la manifestation genevoise.

Un avis recueilli sur le réseau social Facebook dit encore autre chose: «Sans les intermittents et intermittentes du spectacle [...] pas de Géants à Genève. A 80 euros net par jour les intermittents (français) et intermittentes (françaises) du spectacle ne s'enrichissent pas... Pourtant ils sont disponibles, prêts à voyager, jouer à des horaires irréguliers, effectuer un travail pénible très spécifique et spécialisé, dangereux! Trois semaines de répétitions payées pour eux, pas trois mois, ils ont dû repartir de Genève avec moins de 2000 euros dans la poche... Selon la presse s'y ajoutent 20 artistes locaux... Avec 850 000 spectateurs et spectatrices, ça fait un intermittent pour 8500 spectateurs. Si on estime le salaire brut à environ 200 francs par jour, pour un intermittent, trois jours de représentations représentent 0,0043 centime par spectateur...»

Vu qu'aucune de ces allégations ne semble vérifiable, mes questions sont donc les suivantes:

1. Quel a été le coût total de la manifestation?
2. Quelle a été la part prise par la Ville de Genève?
3. Sur ce coût total, quel a été le montant du cachet reçu par la compagnie Royal de Luxe?
4. Combien de personnels étrangers et locaux la compagnie Royal de Luxe a-t-elle déployés pour la manifestation genevoise?

5. Quel a été le salaire ou le cachet reçu par chaque «Lilliputien» local ou étranger?
6. Si comme semble l'alléguer la rumeur, les Lilliputiens de la compagnie Royal de Luxe ont été très peu payés, est-il acceptable de la part de la Ville de Genève qui se prétend employeur exemplaire d'accepter de telles conditions salariales?

En vous remerciant d'avance de vos réponses, je vous prie de recevoir, Mesdames les conseillères administratives, Messieurs les conseillers administratifs, mes meilleurs messages.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, son directeur et le département de la culture et du sport de la Ville de Genève ont nourri pendant deux ans le projet de faire venir à Genève les géants de la compagnie Royal de Luxe fondée en 1979 par Jean-Luc Courcoult, metteur en scène.

Ce spectacle théâtral, gratuit, adapté à chaque ville, permet à tout un territoire de vivre au rythme de très grands personnages, appelés géants, qui se promènent dans la ville, dorment sur l'espace public et racontent des histoires au public.

Un important travail technique a été entrepris afin de confirmer la faisabilité du projet, en associant les différents services du Canton et des communes concernées. La compagnie Royal de Luxe a créé son premier géant en 1993 et visité 18 villes dans 11 pays, de Reykjavik (Islande) à Lisbonne (Portugal) et de Foulou (Cameroun) à Perth (Australie) ou encore Santiago (Chili), Liverpool (Royaume-Uni), Anvers (Belgique), Le Havre (France) et Berlin (Allemagne), notamment. Ce sont ainsi près de 20 millions de spectateurs et spectatrices dans le monde entier qui ont pu rêver en suivant les déambulations et les contes narrés par ces géants spectaculaires et poétiques.

Le projet d'accueillir la Saga des Géants de Royal de Luxe à Genève visait à répondre à plusieurs objectifs de la politique culturelle de la Ville de Genève. Il s'agit d'un grand spectacle populaire de théâtre de rue, d'excellence et unique, qui a permis de valoriser auprès d'un très large public cet art de la scène. Par leur poésie et leur humour, les géantes ont créé une atmosphère toute particulière dans la ville. Elles arrivent à incarner de vrais personnages, dégageant de vives émotions qui ont offert au public durant trois jours un réenchantement, un retour en enfance propices au bien vivre ensemble. Cet extraordinaire spectacle, tout en étant porteur de messages sur Genève et sa région, a été rassembleur, favorisant la cohésion sociale parmi un public intergénérationnel et universel. L'ensemble des collectivités publiques genevoises (la Ville, les communes genevoises et le Canton) se sont impliquées dans le projet.

Genève a ainsi assisté du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre 2017 à la rencontre de la grand-mère géante (mesurant près de 8 m) et de la petite géante (mesurant 5,5 m). La venue des géantes à Genève s'est avérée être un succès populaire démontrant que l'art est capable de fédérer les enthousiasmes. En effet, la foule a répondu présente en convergeant vers la plaine de Plainpalais, «domicile» des deux géantes, et en se rassemblant sur les différents trajets, atteignant plus de 850 000 spectateurs et spectatrices. En s'imposant ainsi comme l'une des plus belles fêtes populaires qu'ait connu Genève, la venue des géantes a permis de présenter une image positive et rassembleuse de la Cité de Calvin et de faire fructifier, assurément, son capital de sympathie.

Coûts et financement du projet

L'association Pour la venue des géants à Genève a été constituée en septembre 2016 avec pour mission de réunir les partenaires du projet et d'assurer le financement de la manifestation. C'est elle qui a suivi et géré tous les échanges avec la compagnie Royal de Luxe et qui est reliée contractuellement avec la compagnie. La responsabilité financière du projet lui incombe et c'est elle qui fait les démarches de recherche de fonds.

Le budget initial de la manifestation était de près de 2,9 millions de francs incluant une première estimation des prestations en nature de plus d'un demi-million de francs. A la suite des retours de réponses concernant la recherche de fonds, et aux différentes adaptations nécessaires, le budget prévisionnel avait été réévalué à 2,2 millions de francs, hors gratuités des services publics cantonaux et municipaux. Le décompte financier final du projet est en cours de consolidation et sera bientôt disponible.

Financement et coûts pour la Ville de Genève

Depuis le début du montage du projet, les coûts engagés par la Ville de Genève en termes monétaires s'élèvent à 120 000 francs (dont 40 000 francs pour l'étude de faisabilité initiale). 20 000 francs supplémentaires ont été alloués pour le dispositif sécuritaire extraordinaire imposé par le Canton qui a entraîné des surcoûts non budgétés. En outre, elle s'est engagée pour une garantie de déficit pour un montant de 100 000 francs, qui sera très probablement activée. Soit un engagement financier total potentiel pour la Ville de Genève de 240 000 francs.

La majorité du financement du projet a été assuré par des contributions privées à hauteur d'environ 1,8 million de francs. Les contributions publiques monétaires proviennent de l'Association des communes genevoises (200 000 francs) et de la commune d'Anières (100 000 francs).

S'ajoutent à ce montant des prestations en nature fournies par de nombreux services de la Ville de Genève (CMAI, GIM, DSIC, Info-com, GCI, DCS, SEC, SEVE, LOM, VVP, SEEP, SIS et autres). Les Villes de Carouge et de Meyrin ainsi que le Canton ont également fourni des prestations en nature.

Il est à noter que plus des deux tiers du budget du projet est réinvesti dans l'économie locale soit entre 1,5 et 2 millions de francs.

Cachet reçu par la compagnie Royal de Luxe

Le cachet perçu par l'ensemble de la Compagnie est de 565 000 euros, comprenant le spectacle entièrement monté, c'est-à-dire: les deux géantes, la création, l'entretien et la remise en état des décors, des costumes, des accessoires ainsi que les effets spéciaux, la création du spectacle et sa mise en scène ainsi que tous les salaires et les charges sociales des artistes et du personnel inhérent à la réalisation du spectacle. La compagnie Royal de Luxe est venue répéter à Genève durant tout le mois de septembre.

Engagement de personnels étrangers et locaux

La compagnie Royal de Luxe est venue avec 84 personnes (régie technique, manœuvres des géantes, administratif, direction artistique, décorateurs, effets spéciaux, costumiers). La présence à Genève des effectifs de Royal de Luxe était échelonnée sur une période allant de quatre semaines à quinze jours selon les métiers et responsabilités.

Comme toute association recevant des subventions publiques, dans ce cas française, l'Association Théâtre Royal de Luxe est soumise à des règlements et des contrôles sur ses obligations d'employeurs. Royal de Luxe fournit à l'Association Pour la venue des géants à Genève des formulaires attestant de sa conformité avec le règlement de ses charges sociales.

A Genève, 97 personnes, dont 26 relais locaux, ont été engagées localement par l'Association Pour la venue des géants à Genève pour des durées allant de trois jours à un mois en septembre 2017 afin de compléter l'équipe d'organisation et de production (relais locaux, chauffeurs, artificiers, régisseurs, monteurs,...).

Indemnités perçues par les «Lilliputiens»

Comme susmentionné, l'association Pour la venue des géants à Genève était en relation avec la compagnie Royal de Luxe et a suivi avec elle l'élaboration du projet et la question des engagements locaux pour ce spectacle. La Ville de Genève n'a donc eu aucune influence directe sur ces questions.

Concernant les «Lilliputiens» de la compagnie Royal de Luxe, nous ne connaissons donc pas le montant de leurs indemnités ou salaires. Nous savons qu'il s'agit d'intermittent-e-s du spectacle qui réitèrent systématiquement leur participation, par analogie à une troupe en tournée ou une compagnie de cirque.

Concernant les 26 personnes recrutées par l'association Pour la venue des géants à Genève pour compléter l'équipe des Lilliputiens, appelé-e-s «relais locaux», elles ont été sélectionnées dans le cadre d'un casting. L'annonce précisait clairement qu'il s'agissait de défraiements, à l'instar de ceux versés à des figurant-e-s lors de spectacles sur scène. La recherche ne visait pas à recruter des artistes professionnel-le-s interprètes, mais des personnes «ayant un certain entraînement physique» et de «l'endurance». Les défraiements versés ont été de 1031 francs pour les relais accompagnant les géantes (pour dix jours de répétition et trois jours de spectacle) et de 625 francs pour les relais cymbales (pour 4 jours de répétition et trois jours de spectacle). Bien que ces figurant-e-s aient joué un rôle très important dans le spectacle, leur engagement visait avant tout à pouvoir vivre une expérience unique qui a été très appréciée par les participant-e-s.

Enfin, l'ensemble de la troupe de Royal de Luxe présent à Genève a été logé dans des hôtels ou appartements-hôtels en chambre individuelle, et les transports et repas ont été pris en charge. Les échos reçus étaient très positifs, saluant la qualité de l'accueil genevois et le plaisir à se produire à Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan